

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Réf: LA

Mesdames et Messieurs les Parents d'Elèves
des écoles maternelles et élémentaires publiques

Maisons-Alfort, le 18 novembre 2020

Objet : consultation citoyenne sur les rythmes scolaires

Chère Madame, Cher Monsieur,

Face à l'absence de prise de position du Gouvernement sur le sujet et suite à diverses sollicitations de parents d'élèves, des directeurs d'école et des équipes enseignantes, j'ai pris l'engagement au printemps dernier dans mon projet de mandat d'organiser une nouvelle consultation citoyenne sur les rythmes scolaires à l'automne 2020.

Cette nouvelle consultation fait suite à celle que la Ville de Maisons-Alfort a organisée en novembre 2017. Lors de cette consultation, une courte majorité des 3240 personnes qui avaient pris part au vote - parents d'élèves et enseignants - avait choisi de rester aux 4,5 jours. C'est cette organisation du temps scolaire qui a alors été mise en œuvre dans notre commune dans le respect des votes exprimés.

3 ans après cette première consultation, les directeurs et enseignants, comme les parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques maisonnaises, sont de nouveau invités à se prononcer sur les rythmes scolaires lors de cette consultation qui aura lieu :

du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre.

Le dépouillement et la promulgation des résultats auront lieu le samedi 5 décembre, afin d'arrêter l'organisation des rythmes scolaires à compter de septembre 2021.

Deux options sont proposées :

- La semaine de 4,5 jours avec école le mercredi matin
- La semaine de 4 jours

Compte tenu de la situation sanitaire, ce vote se fera par correspondance. Vous trouverez ci-joint les bulletins correspondant à ces 2 propositions ainsi que l'imprimé vous précisant les modalités de vote.

Malgré la crise sanitaire, dont la durée est comme vous le savez incertaine, j'ai décidé de maintenir la consultation à l'échéance prévue.

Cela est nécessaire. En effet, si une majorité des votants choisissait la semaine de 4 jours, les services de la Ville pourront ainsi s'organiser afin de développer pour la rentrée 2021 une nouvelle offre de services plus large pour les familles et leurs enfants, en particulier dans les centres de loisirs, au conservatoire ou dans le domaine sportif sur les créneaux libérés du mercredi matin.

Il en est de même pour les associations sportives, culturelles et de loisirs de la Ville qui auront le temps nécessaire pour se préparer et proposer de nouvelles activités aux plus jeunes le mercredi matin.

Si la semaine de 4 jours est choisie, trois solutions, sans changement tarifaire, seront proposées aux familles pour l'accueil de loisirs du mercredi :

- A la journée (même tarif que durant les congés scolaires)
- Le matin avec repas (tarification actuelle du mercredi)
- L'après-midi avec repas (tarification actuelle du mercredi)

Par ailleurs, si la semaine des 4 jours est retenue, la fixation des horaires de l'école fera l'objet d'une concertation avec la communauté éducative lors des prochains conseils d'école.

Enfin, quel que soit le choix majoritaire de cette consultation, la Ville conservera, sans évolution tarifaire pour la rentrée, l'amplitude horaire de ses services périscolaires pour assurer la prise en charge des enfants du lundi au vendredi. Chaque enfant pourra ainsi être accueilli à compter de 7h30 jusqu'à 18h30 comme aujourd'hui.

Afin d'éclairer la réflexion de chacun sur le choix du rythme scolaire, j'ai proposé aux enseignants et à leurs représentants, comme aux représentants des associations des parents d'élèves de nous faire parvenir un argumentaire leur permettant de faire valoir leurs points de vue. Ces contributions seront consultables sur le site internet de la Ville.

Je compte vraiment sur votre mobilisation pour participer à cette consultation importante qui vous permettra de décider de l'organisation des rythmes scolaires dès septembre 2021.

Je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien cordialement,



Olivier CAPITANO
Maire de Maisons-Alfort
Conseiller Départemental du Val-de-Marne